N.° 2.e (1808.)

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

CHANGEMENS
ET SUPPLÉMENT

Arrêtés par le Jury de médecine du département du Rhône, dans sa session de 1808, pour la LISTE GÉNÉRALE des Docteurs en médecine et en chirurgie, Chirurgiens, Officiers de santé, Sages-femmes, Pharmaciens et Herboristes, établis dans ce département.

CHANGEMENS.

ARRONDISSEMENT DE LYON.

RÉCEPTIONS d'après les formes anciennes.

DOCTEURS en médecine ayant droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire.

MM. Rebourgeon Gaultière (Henri), *mort.*
Delandine (André), *a quitté le département.*
Tavernier (François-Xavier), *a quitté le département.*
Bruny (Jean-Baptiste), *mort.*
Guerin (Jean-Joseph), *mort.*
Lecointe de Marsillac, *a quitté le département.*
Petetin (Jacques Henri), *mort.*
Dittmar (Jacques). Il doit satisfaire à l'art. 51 de la loi du 20 prairial an XI, et ne peut, jusque-là, être maintenu sur la Liste générale.
Colladon (Jean-Pierre), *a quitté le département.*

MAÎTRES en chirurgie ayant droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire.

MM. Blanchard (Louis), *mort.*
Viricel (Jean-Marie), *mort.*
Bubaton (Maurice), *mort.*
Champeau . . . *mort.*

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

RÉCEPTIONS d'après les formes anciennes.

DOCTEURS en médecine ayant droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire.

M. Delafond (Jean). Il doit satisfaire à l'art. 31 de la loi du 20 Prairial an XI, et ne peut, jusque-là, être maintenu sur la Liste générale.

SUPPLÉMENT.

ARRONDISSEMENT DE LYON.

EXERCICE de la Médecine et de la Chirurgie; réceptions d'après les formes anciennes.

DOCTEURS en Médecine ayant droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire.

NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	LIEUX ET DATES des Réceptions.
Bianchi de Blanchet (Léopold)	Lyon.	Orange, 3 Juin 1772.
Naudeau (Charles) . . .	St-Genis-Lav.	Montpellier, 21 août 1781.
Naudeau (François) . . .	*idem.*	*idem*, 29 Juillet 1783.
Ginet (Louis)		*idem*, 14 janvier 1793.

RÉCEPTIONS d'après les formes nouvelles.

DOCTEURS EN MÉDECINE.

NOMS ET PRENOMS.	DOMICILES.	LIEUX ET DATES des Réceptions.
Amard (L.s-Victor-Fréderic)	Lyon.	Paris, 19 vendémaire an 12.
Dupuy (Jean-Marie) . . .	*idem.*	*idem*, 29 thermidor an 13.
Trolliet (Louis-François). .	*idem.*	*idem*, 26 mars 1806.
Biessy (Charles-Victor) . .	*idem.*	Montpellier, 16 avril 1806.
Brette (Henry-François) . .		Paris, 23 mai 1806.
Jobert (Jean-Théodore) . .		*idem*, 18 juillet 1806.
Franchet (Henri-François) .		Montpellier, 2 septembre 1806.
Bros (Pierre)		Paris, 22 mai 1807.
Herand dit Marrel (J.n-Jos.h)		Montpellier, 25 mai 1807.
Janin (François-Alexandre)	*idem.*	*idem*, 15 juillet 1807.
Baumers (Marcelin) . . .	*idem.*	Paris, 17 juillet 1807.
Roux (Claude)	Fontaines.	Montpellier, 24 juillet 1807.
Viricel (Fleury)	Lyon.	*idem*, 31 juillet 1807.
Trocoon (Cl.e-L.s-M.e-Nic.s)		*idem*, 3 août 1807.
Lavrieu (Jean)	St-Laurent-de-Chamousset.	Paris, 14 août 1807.
Purin (Antoine)		Montpellier, 26 août 1807.

DOCTEURS EN CHIRURGIE.

Tadiny (Pierre-Théodore) .	Lyon.	Gênes, 8 fructidor an 13. Reçu Docteur en chirurgie pour ce qui regarde les maladies, cures et opérations des yeux, et de l'organe de la vue.

OFFICIERS de santé reçus par le Jury.

Viala (Jacques)	Lyon.	Lyon, 25 fructidor an 12.
Dennuiere (Jean-Pierre) .	Givors.	*idem*, 25 août 1806.
Depoux (Alexandre). . . .	Lyon.	*idem*, 30 août 1806.
Magnier (Charles) . . .	Marcilly.	*idem*, 1.er août 1808.
Pupier (Jean-Pierre) . . .	Lyon.	*idem*, 1.er août 1808. Pour exercer la profession d'Officier de santé Dentiste.
Vender (Antoine).	Lyon.	Lyon, 1.er août 1808. Pour exercer la profession d'Officier de santé Oculiste.
Beaupré (François-Thiodon)	Lyon.	Lyon, 5 août 1808. Pour exercer la profession d'Officier de santé Oculiste.

Officiers de santé pourvus de certificats devant leur tenir lieu de diplome, conformément à l'article 23 de la loi du 19 ventôse an 11.

NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	LIEUX ET DATES des Réceptions.
Fontanini (Vincent) . .	Lyon.	, 3 janvier 1806.
SAGES-FEMMES.		
Brunet (Marie)	Lyon.	Lyon, 10 Brumaire an 14.
Georges (Anne)	*idem.*	*idem*, 20 août 1806.
Cabin f.e Vender (M.e-J.e-F.)	*idem.*	*idem*, 27 juillet 1808.
Bouchard (Charlotte) . .		*idem*, 27 juillet 1808.
Vanelle femme Combechèvre	Loire.	*idem*, 3 août 1808.
Martin veuve Poncet (Franç.e)	Oullins.	*idem*, 5 août 1808.
Mathieu (Suzanne) . . .	Lyon.	*idem*, 8 août 1808.
Durand (Marguerite-Henr.e)	Givors.	*idem*, 8 août 1808.
Barbet femme Patin . . .	St-George-de-Reneins.	*idem*, 8 août 1808.

EXERCICE de la Pharmacie ; réceptions d'après les formes nouvelles.

Pharmaciens reçus par les Écoles spéciales.

NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	LIEUX ET DATES des Réceptions.
Blanc (Claude-Vincent) . .	Lyon.	Paris, 9 septembre 1806.
Pharmaciens reçus par le Jury.		
Pillet (Louis)	Lyon.	Lyon, 25 août 1806.
HERBORISTES.		
D.lle Georges (Anne). . .	Lyon.	Lyon, 1.er août 1808.

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

EXERCICE de la Médecine et de la Chirurgie ; réceptions d'après les formes anciennes.

DOCTEURS en Médecine ayant droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire.

NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILES.	LIEUX ET DATES des Réceptions.
Thiolier (Claude-Joseph) .	Villefranche.	Gênes, 25 septembre 1789. Inscript. autorisée par le Ministre.
MAITRES en chirurgie reçus par les Communautés, etc.		
Joudioux (Jacques)	Villefranche.	Villefranche, 10 septemb. 1776.
RÉCEPTIONS d'après les formes nouvelles.		
DOCTEURS EN MÉDECINE.		
Delorme (George-Marie) .	Belleville.	Montpellier, 6 complém. an 11.
OFFICIERS de santé reçus par le Jury.		
Guigue (Catherin)	Beaujeu.	Strasbourg, 22 prairial an 11.
OFFICIERS de santé pourvus de certificats devant leur tenir lieu de diplome.		
Bastien (Joachim)	Cogny.	
SAGES-FEMMES.		
Charles f.e Berthier (Marg.e)	Villefranche.	Lyon, 8 août 1808.

Les Changemens et Supplément ci-dessus et des autres parts, ont été arrêtés par les Membres du Jury médical du département du Rhône, en présence de M. le Préfet du même département, en conformité à l'art. 8 de l'Arrêté de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, sur la convocation des Jurys de médecine de l'an 13.

A Lyon, le 8 Août 1808.

Petit, D.-M., Gilibert, P.-M., Rochard, Commissaire,

Le Conseiller de Préfecture représentant le Préfet absent,

DEFARGE.

Le Conseiller de Préfecture, représentant M. le Préfet du Département du Rhône absent,

ARRÊTE:

Que les présens Tableaux seront imprimés et qu'ils seront publiés dans l'étendue du département, en conformité à l'art. 4 de l'Arrêté de Son Exc. le Ministre de l'intérieur, du 24 Novembre 1807.

Fait à Lyon, à la Préfecture, le 6 Septembre 1808.

DEFARGE.

A LYON, de l'Imprimerie de Ballanche père et fils, imprimeurs de la Préfecture, aux halles de la Grenette 1808.